

Cher client,

Vous avez reçu il y a quelques jours un e-mail de ma part, je souhaiterais reprendre contact avec vous pour finaliser votre dossier.

J'ai constaté que vous avez plusieurs assurances protection juridique. Je voudrais les combiner en un seul contrat. En outre, ce produit vous permet non seulement de profiter d'une protection plus étendue, mais également, selon votre situation personnelle, d'un **avantage fiscal**.

Je vous invite à en parcourir les éléments clés sur notre page web : **Lien à changer par le courtier**

N'hésitez pas à me contacter personnellement pour toute question supplémentaire, et pour la mise à jour de votre dossier. Vous pouvez prendre rendez-vous en répondant cet e-mail.

Cordialement,  
Votre courtier

***Signature courtier***

\* Chaque couverture a ses limites de garanties, plafonds d'intervention, franchises et exclusions. Les principaux exemples d'exclusions pour l'ensemble des couvertures sont les suivants :

1. Les sinistres résultant d'un fait intentionnel de l'assuré.
2. Le paiement des amendes.
3. Les sinistres relatifs aux litiges résultant d'un simple défaut de paiement par l'assuré sans contestation.
4. les sinistres pour lesquels l'assuré a la qualité de conducteur, détenteur ou propriétaire d'un véhicule automoteur soumis à l'assurance responsabilité civile obligatoire, sauf toutes les variantes de vélos électriques (un tel sinistre est couvert dans l'option Full Auto), ...
5. Les sinistres relatifs à des travaux de construction, transformation, amélioration, rénovation, restauration, démolition d'un bien immobilier lorsque ces travaux ont été réalisés par un entrepreneur qui n'est pas inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises pour effectuer lesdits travaux.

Vous retrouverez tous les détails dans les conditions générales et dans les fiches produit.

Prenez-en connaissance avant de signer votre contrat et prenez conseil auprès de moi pour obtenir plus d'informations ou demander une offre auprès de moi. Ces documents sont disponibles chez moi ou sur [www.legalvillage.be](http://www.legalvillage.be).

Le contrat est conclu pour une durée d'un an et est renouvelé tacitement. Le contrat est soumis au droit belge. Vous retrouverez tous les détails dans les conditions générales et dans les fiches produit.

Le produit d'assurance protection juridique Legal Village Family Flex Tax Advantage est développé par AXA Belgium, compagnie d'assurance belge.

Legal Village est la marque d'AXA Belgium pour la protection juridique.

**Insatisfait?**

En cas de plainte éventuelle envers votre assureur, vous pouvez faire appel au service Customer Protection (Place du Trône 1 à 1000 Bruxelles, ou via notre formulaire de contact). Vous recevrez immédiatement un accusé de réception reprenant le numéro de référence sous lequel votre plainte a été enregistrée. Un gestionnaire vous sera attribué et traitera votre dossier en toute impartialité

Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles ([www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be)).

